



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



134^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., EUA, 21-25 juin 2004

Point 5.4 de l'ordre du jour provisoire

CE134/19 (Fr.)

14 mai 2004

ORIGINAL : ANGLAIS

BÂTIMENTS ET AUTRES LOCAUX DE L'OPS

Réparations de l'infrastructure et des fondations

1. Le présent document fait état des travaux de rénovation de l'infrastructure du Siège de l'OPS, approuvés auparavant par le Comité exécutif utilisant les ressources du Fonds immobilier de l'OPS.

2. Avant le démarrage de ce vaste projet de rénovation, le domaine Opérations des services généraux (GSO) a obtenu une étude détaillée faite par un cabinet d'ingénierie concernant l'intégrité structurelle et les dégâts dans les garages du sous-sol et du deuxième sous-sol, causés par 38 années d'utilisation continue. Le rapport fait mention de dégâts plus étendus qu'on ne l'avait pensé et partant d'un programme de réparations plus compliquées et donc d'un coût plus élevé. Il convient de réparer les niveaux des garages pour ne pas enfreindre les codes actuels de construction. Le devis estimatif du cabinet d'ingénierie de septembre 2003 s'élevait à US\$ 712.000 et le Comité exécutif avait approuvé \$220.000 en juin 2002.

3. Dans le devis de 2002, il était prévu de cloisonner, à tour de rôle, différentes sections des parties abîmées pour des réparations qui devaient être faites après les heures de bureau et pendant le week-end pour un temps relativement prolongé, en fonction de l'ampleur des dégâts constatés. Ce rapiéçage n'aurait pas su éviter les réparations qui devront être faites sous peu dans d'autres zones. L'étude de 2003 réalisée par le cabinet d'ingénierie recommande de fermer entièrement le garage pour disposer de la latitude nécessaire pour effectuer les travaux de réparation dans les meilleurs délais possibles. De vastes parties du dallage en ciment seront remplacées dans le sous-sol et d'autres réparations supplémentaires seront faites dans le deuxième sous-sol. Le devis de départ ne prévoyait pas les allocations pour trouver un emplacement temporaire pour les quelques 120 véhicules garés dans le garage chaque jour. Dans ce devis ne figuraient pas non plus les coûts des installations permanentes des conduites d'eau, réseau électrique et informatique qui passent par ces niveaux. Par ailleurs, l'analyse plus approfondie faite en

2003 a mis à jour des dégâts plus étendus qu'on ne l'avait pensé. Aussi, l'estimation budgétaire pour le projet s'élève-t-elle à \$712.000.

4. Les mois d'été se prêtent le mieux à ces travaux de réparation puisque de nombreux employés prennent leurs vacances à ce moment là, d'où un nombre moindre de véhicules qu'il faudra garer à un autre endroit. Si les dégâts ne posent pas de risque immédiat pour le personnel, il n'en reste pas moins qu'avec le temps, ils ne feront qu'empirer, poussant à la hausse les coûts. La direction de l'OPS prévoit à l'été 2005 la période des réparations.

5. Outre les \$220.000 approuvés par le Comité exécutif de 2002, l'OPS a obtenu \$97.000 du Fonds immobilier de l'OMS 2004-2005. L'OPS fera une demande de financement supplémentaire auprès du Siège de l'OMS dans le cadre de son programme d'infrastructure pour combler le déficit de \$395.000.

Mesure à prendre par le Comité exécutif

6. L'OPS demande l'approbation du Comité exécutif pour donner suite à cette initiative importante.

- - -